

## Utilisateur « piscine »

Le parcours de l'utilisateur « piscine » est le suivant :

- retrait du billet d'entrée à la caisse principale (derrière la réception) ou d'un abonnement auprès du maître-nageur ;
- passage par le tourniquet (au 1er étage) ;
- enlèvement des chaussures dans le couloir avant d'entrer dans les vestiaires ;
- changement de tenue dans les vestiaires au 1er étage (occupation des armoires pour le rangement des effets personnels - utilisation d'une pièce de CHF 2.- qui est restituée à la fin de la séance) ;
- des armoires peuvent être louées par les utilisateurs désirant entreposer leur matériel de piscine → renseignement à la réception ;
- douche au niveau de la piscine (rez-de-chaussée) ;
- utilisation des bassins pendant la journée : cohabitation « public » - réservation de 2 couloirs - et « école » ;
- après le bain, douche au niveau des vestiaires (1er étage).

## Remarques

- Les enfants de moins de 6 ans ne payent pas d'entrée. S'annoncer auprès du maître-nageur pour franchir le tourniquet.
- Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte (18 ans et plus).
- Les apprentis et les étudiants doivent être à même de présenter, en tout temps, leur carte d'étudiant/apprenti.
- Les personnes en situation de handicap, sur présentation d'une attestation, bénéficient du tarif « Etudiants, apprentis, retraités ».
- Tous les abonnements sont à retirer à la réception sur présentation de la carte d'identité. Pour les abonnements « couple et famille », la présentation du livret de famille peut être exigée. Les abonnements « couple et famille » sont délivrés lors d'une même et unique commande.
- Accès adapté aux personnes à mobilité réduite et en chaise roulante.

Porrentruy, février 2024

**Commission de gestion du centre sportif**

# Feuillet d'info 2024

## Commission de gestion du centre sportif

case postale 1476, 2900 Porrentruy  
tel. +41 32 420 34 54  
ocs@jura.ch

## Centre sportif des Tilleuls

rue du Temple 12, 2900 Porrentruy  
tel. +41 32 420 36 60  
piscine.tilleuls@jura.ch

Madame, Monsieur,

La Commission de gestion du centre sportif (CGCS) et son personnel sont heureux de vous accueillir.

Les personnes ci-après sont à votre disposition pour vous aider à découvrir nos installations sportives et vous conseiller pour les réservations et/ou les abonnements.

## Réservations :

Secrétariat de la CGCS  
c/o Office des sports  
rue du Banné 23, 2900 Porrentruy  
tel. +41 32 420 34 54

## Renseignements :

tel. +41 32 420 36 60  
[piscine.tilleuls@jura.ch](mailto:piscine.tilleuls@jura.ch)

## Responsable :

tel. +41 32 420 36 64  
[romain.maitre@jura.ch](mailto:romain.maitre@jura.ch)



## Pratique de l'apnée

La pratique de l'apnée n'est possible que si la personne qui s'y adonne est accompagnée d'une tierce personne de son entourage et sous sa propre responsabilité. Le garde-bains ne peut pas être engagé pour surveiller cette activité.

Toute pratique de l'apnée sans surveillance sera sanctionnée par le personnel (du renvoi au retrait de l'abonnement, s'il y a récurrence).

## Description des installations sportives

### **Piscine couverte**

comprenant 3 bassins séparés :

#### bassin de natation

dimensions : 25 m x 11 m avec 4 couloirs  
profondeur : de 1,30 m à 1,85 m  
temp. eau : 27,5 °C  
temp. air : 29.5 °C

#### fosse de plongeon

dimensions : 11 m x 5 m avec un plongeur  
de 1 m (planche)  
profondeur : 3,85 m  
temp. eau : 27,5 °C  
temp. air : 29.5 °C

#### bassin d'apprentissage

dimensions : 12,5 m x 6 m  
profondeur : de 0.75 à 1,10 m  
temp. eau : 27,5 °C  
temp. air : 29.5 °C

### **Salle de sport**

dimensions : 17,5 m x 29 m  
hauteur : 7 m

avec une paroi d'escalade

## Ouverture de la piscine

### Horaire régulier

Lundi 08h00 – 21h00  
Mardi 08h00 – 21h00  
Mercredi 12h00 – 21h00  
Jeudi 08h00 – 21h00  
Vendredi 08h00 – 21h00  
Samedi 09h00 – 18h00  
Dimanche 09h00 – 18h00

### Horaire d'été 2024

08 – 12.07 : 13h30 – 21h00  
13 – 14.07 : 09h00 – 18h00  
dès le 10.08 : horaire régulier

### Jours fériés 2024 – horaire : 09h00 – 18h00

02.01 : Lendemain de Nouvel An  
01.04 : Lundi de Pâques  
01.05 : Fête du travail  
09-12.05 : Pont de l'Ascension  
19.05 : Pentecôte  
20.05 : Lundi de Pentecôte  
30.05 : Fête-Dieu  
23.06 : Fête de la Liberté (entrée gratuite)  
15.08 : Assomption  
01.11 : Toussaint  
11.11 : Lundi de St-Martin  
26.12 : Lendemain de Noël

### Piscine fermée en 2024

01.01 : Nouvel An  
29.03 : Vendredi Saint  
31.03 : Pâques  
15.07 – 09.08 : Fermeture annuelle  
30.08, 18h00 – 02.09, 08h00 : Braderie  
24 – 25.12 : Noël  
31.12 : Saint-Sylvestre

### Vacances scolaires

Horaire régulier (ouverture à 09h00, sauf le mercredi à 12h00), à l'exception de la période estivale

### **Salle de sport**

#### Fermeture momentanée (ouverture dès 18h00)

24.01 : Tournoi cantonal scolaire de tchoukball et de badminton  
27.03 : Tournoi cantonal scolaire de basketball

*\*Sous réserve de modifications\**

## Tarifs et abonnements

### **L'abonnement « 12 mois » donne libre accès à la piscine municipale de plein air.**

Cette offre est valable uniquement pour les porteurs de l'abonnement « 12 mois ».

	<b>1 entrée</b>	<b>12 entrées</b>	<b>6 mois</b>	<b>12 mois</b>
Entrée individuelle :				
Enfant	3.50	35.00	85.00	130.00
Etudiant/apprenti Al/retraité	5.00	50.00	110.00	190.00
Adulte	7.50	75.00	170.00	310.00
Famille :	Un tarif dégressif s'applique aux familles pour les abonnements (achat simultané). Le premier est compté à 100%, le deuxième à 75%, le troisième à 50% et le quatrième à 25%.			
Groupement structuré (dès 10 personnes) :	Enfant (6 à 16 ans)			3.00
	Etudiant, apprenti, Al, retraité (sur présentation de carte)			4.50
	Adulte			7.00
Casier	Petit	A l'année		35.00
	Grand	A l'année		45.00
Ligne d'eau, bassin non nageur ou fosse de plongeon	Heure annuelle	Jeune Adulte (dès 18 ans)		112.50 150.00
	Heure occasionnelle	Jeune Adulte (dès 18 ans)		15.00 20.00
Carte d'abonnement	Caution			10.00

### **Conditions d'annulation**

Annulation moins de 15 jours avant la date réservée = versement de la totalité du montant de la location

### **Usage abusif**

Les abonnements sont nominatifs et donc intransmissibles.  
Tout usage abusif entraînera le retrait immédiat de l'abonnement et la perception d'une indemnité de CHF 100.- pour frais de contrôle.